

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine

À la séance spéciale tenue le 18 décembre 2017 à 19 h 00 au Centre Communautaire, sont présents le maire M. Pierre Brosseau et les conseillers suivants: Mme Fannie Lecours, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Tania Janowski, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2017-429

Étude et adoption des prévisions budgétaire pour l'année 2018.

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 du Code Municipal;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Val-Racine prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit:

Revenus

Taxes	330 178 \$
Services rendus et autres revenus de sources locales	85 829 \$
Transferts	584 818 \$
Total des revenus	1 000 825 \$

Dépenses

Administration générale	154 802 \$
Sécurité publique	49 291 \$
Transport	189 103 \$
Hygiène du milieu	39 638 \$
Aménagement, urbanisme et développement	13 828 \$
Loisirs et culture	26 572 \$
Frais de financement	27 132 \$
<u>Autres activités financières</u>	
Remboursement du capital	216 500 \$
Activités d'investissement	323 684 \$
Excédent de fonctionnement affecté	(39 725)
Total des dépenses	1 000 825 \$

Il est proposé par **Mme Fannie Lecours**

Appuyé par **Mme Tania Janowski**

Et résolu unanimement,

Que le budget de l'année financière 2018 soit accepté tel que présenté ci-haut.

Adoptée

2017-430

Mme Fannie Lecours propose la fermeture de l'assemblée à 19 h 12.

Pierre Brosseau
Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans la résolution no 2016-344.